**Mémo RAEP**

Tout d’abord il est important, je pense, de s’imprégner du **contexte** de son **établissement**. Peu importe sa fonction, AED, contractuel, faisant fonction etc. Il faut bien comprendre le fonctionnement de son établissement, l’analyser : Projet d’établissement (et son volet éducatif), contrat d’objectif, projet de service, le fonctionnement des instances (CESC, CVL, Conseil péda etc.). Qu’est ce qui fonctionne et pourquoi ? Qui les pilote ? Ensuite il convient de **repérer** vos **interlocuteurs privilégiés**, autres que vos collègues CPE. Sur qui pouvez-vous vous appuyer afin de montrer votre capacité à travailler en équipe, vous ne devez pas être un loup solitaire.

Dans un second temps, il faut compléter votre **culture institutionnelle**. Lire les circulaires à l’intention des CPE et des chefs d’établissement. Les rapports récents (type rapport Delahaye par exemple etc.). Attention ne bachotez pas, on ne vous demande pas de tout connaitre par cœur mais de connaitre votre cadre professionnel et **d’inscrire votre action dans ce cadre**.

Et, après cela, seulement après cela vous pourrez élaborer votre action ou votre projet. Ce qui est primordial c’est que ce dernier s’inscrive dans la **logique de l’EN** et dans un **contexte** (académie, ville, établissement) donné. Attention à être dans l’ère du temps, votre projet doit prendre en compte la réalité temporelle (risques d’attentats, difficultés au vivre ensemble etc) et cela doit transpirer dans votre action. **Votre projet doit répondre à une attente** que vous avez **repérée suite à une analyse précise**, basez-vous sur des outils et des indicateurs précis. Vous devez montrer que vous avez un recul réflexif et que vous répondez à des logiques (académiques, d’établissements etc).

C’est maintenant le moment de rédiger votre RAEP, vous devez déjà avoir une idée de votre projet.

Commencez par rédiger une très courte intro pour expliquer votre parcours. Il faut être concis mais il est important de montrer ce qui vous amène à vouloir passer le concours en quelques phrases**. Ne soyez pas trop descriptif**, c’est une erreur commune.

**Le CV (deux pages max) :**

Vous devez présenter vos expériences. Il faut les organiser. Prenez par exemple 3 thématiques propres au métier (elles doivent découler nécessairement de la **circulaire de mission de 2015**, c’est votre bible vous devez la connaitre par cœur). Par exemple : organiser la vie scolaire, montrez comment vous avez organisé le service, quel accueil pour les nouveaux, réalisation d’outils pour le fonctionnement du service (edt, fiches de poste etc) et surtout **expliciter vos choix**. C’est-à-dire que si vous avez réalisé les edt des AED par exemple montrez quels sont les enjeux (de surveillance, de cohérence pédagogique, de continuité de service etc). Il faut certes dire ce que vous avez fait mais le plus important c’est d’expliquer pourquoi et dans quel but. Il faut sélectionner vos expériences afin de **montrer quel CPE vous êtes**, ce que vous mettez en avant, inutile de donner toutes vos expériences il faut savoir **hiérarchiser**.

**La phase de projet (6 pages max) :**

Il va de soi que ce projet est réel et concrétisé à l’heure de l’écriture, c’est très important. Il faut être capable d’en faire un **bilan et une analyse fine**. Le maître mot est donc : anticipation ! Présentez votre établissement de façon anonyme, nombre d’élèves, de profs etc Tout ce qui peut être utile à la compréhension. Puis décrivez la genèse de votre projet et dans quel contexte il s’inscrit. Ce à quoi il répond et le but de votre action. Dites avec qui vous allez travailler et pourquoi. Attention de toujours inscrire votre action avec l’aval de votre chef d’établissement, votre **loyauté envers le CE est primordiale**. De même faites référence à des textes officiels, des auteurs en rapport avec votre projet. On ne vous demande pas d’être érudit mais de savoir un peu de quoi vous parlez. Si vous ne connaissez pas un texte et/ou un auteur n’en parlez pas, ne parlez que de ce vous connaissez sinon ce serait vous mettre en difficulté. Hiérarchisez votre description à travers un plan précis (deux ou trois axes). Cela peut être fait de manière simple : Contexte et enjeux, déroulement de mon action, analyse. Attention ce n’est pas LE plan, c’est un exemple parmi des milliers de possibles. Surtout **problématisez votre action**, il faut mettre en tension ce qui guide votre action : par exemple la citoyenneté lycéenne et la difficulté de l’adulte à écouter l’élève ou à lui laisser de l’autonomie etc Votre projet se propose donc de répondre à cette tension, elle pointe du doigt un « problème » ou un enjeu et permet (autant que faire se peut, vous n’êtes pas des supers héros, le but recherché n’est pas l’efficacité mais le cheminement) d’y répondre ou d’y remédier. Tout au long de votre projet vous devez dégager **des valeurs morales que vous voulez mettre en avant** (bienveillance, respect de l’autre etc) et montrer que votre action permet de les mettre en lumière. Je le répète inscrivez ces valeurs dans un contexte institutionnelle, elles doivent être en rapport avec le métier de CPE. Encore une fois il s’agit de **montrer quel CPE vous êtes**, il n’y pas un modèle de CPE, c’est à vous de le construire. Il est aussi très important de montrer que vous avez su **créer de l’outil**, que vous avez su **communiquer autour de votre action**, il faut la rendre visible dans votre établissement (communication sur le site, dans le journal du lycée etc.) voir à l’extérieur (rayonnement de l’établissement). **Votre action** est donc **globale**, inscrite dans une **logique**, au sein d’une **équipe** avec un **but précis**. Ne soyez pas trop descriptif, c’est une erreur fatale et souvent reprochée aux candidats (cf rapport de jury que vous devez lire). Lorsque vus déroulez votre action **expliciter les enjeux, les tenants et les aboutissants** au lieu de raconter simplement ce que vous avez mis en place. **Votre projet est un prétexte**, il doit montrer qui vous êtes (en tant que CPE) et votre aptitude à adopter une posture de CPE (avec ses compétences etc). C’est primordial et c’est pour moi la clé de la réussite. N’oubliez pas en dernière partie de votre RAEP de **faire un bilan de votre action** (ce n’est pas une conclusion). Ce bilan doit s’appuyer sur des **outils** (ces outils doivent être pensés au préalable et vous devez les avoir mentionnés en première partie) et des **indicateurs ou marqueurs précis**, on ne raisonne pas dans le vide ! Dans cette partie il convient de mettre en avant les freins, les manques et surtout d’émettre des hypothèses pour y remédier (ex : j’ai manqué de temps, je pense qu’à l’avenir il faudra mettre en place un calendrier prévisionnel plus précis et/ou plus adaptable etc.). Mais il faut aussi **montrer ce qui a fonctionné** et **pourquoi**, pensez à inclure des collègues dans cette analyse (vous n’êtes pas seul dans cet établissement, il convient d’interroger d’autres acteurs de l’établissement).

Ensuite vous pouvez conclure, la conclusion doit **montrer que vous avez appris de votre projet**, que vous avez **acquis des compétences**, que vous vous êtes réalisé (attention vous ne partiez pas d’une page blanche). Et si possible elle doit s’ouvrir, élargissement de votre action etc.

Infos importantes **: Il faut vous montrer dans votre RAEP**, évitez de vous cacher derrière des « on » et des « vous ». Vous n’êtes pas non plus un loup solitaire je le disais au début de ce mémo, il est donc normal qu’on vous voit travailler en équipe mais devez aussi montrer vos prise de décision et votre apport. Il faut trouver le bon dosage. **Le poste de CPE est central dans le fonctionnement d’un établissement**, on attend de vous que vous maîtrisiez ce paramètre.

J’espère avoir répondu à quelques une de vos questions, n’hésitez si vous avez des interrogations. Bon courage pour la rédaction de votre RAEP.